
Description du poste

Thérapeute en réadaptation - Poste permanent à temps plein ou temps partiel

Venez travailler dans un environnement stimulant avec des équipements modernes.

Sous l'autorité de la responsable des services cliniques, le titulaire de ce poste applique différentes techniques de physiothérapie selon une prescription médicale. Dans le but d'assurer un maintien fonctionnel; procède aux évaluations globales de la clientèle en perte d'autonomie, applique les traitements en utilisant, entre autres, de l'équipement; informe et enseigne aux équipes dans le but de maintenir l'autonomie; participe à l'équipe interdisciplinaire et inscrit toute note pertinente au dossier du résident.

CRITÈRES RECHERCHÉS

- Membre de l'ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
- Détention d'un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en réadaptation d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Expérience d'un an en milieu gériatrique souhaitable
- Capacité à travailler en équipe interdisciplinaire
- Intérêt pour la personne âgée
- Esprit d'équipe
- Créativité
- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Initiative
- Jugement clinique

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

- Procède à la collecte de données, évalue sur demande de l'infirmière lors d'une situation ponctuelle (ne nécessite pas de suivi).
- Conseille le résident et l'équipe sur les mesures de prévention pour assurer sa santé et sa sécurité.
- Intervient au besoin à l'aide de moyens thérapeutiques tels que la chaleur, le froid, l'eau, les massages, l'électrothérapie, les exercices, etc.
- Assure le maintien à la marche et/ou supervise le programme de marche exécuté par l'équipe soignante.
- Réévalue annuellement ou à la demande de l'infirmière le résident et modifie, s'il y a lieu, le plan de traitement.
- S'assure de la qualité du traitement de façon à permettre l'évolution normale et/ou la stabilité de la condition du résident.
- Assiste, sur demande, aux rencontres de l'équipe interdisciplinaire.

- Tient à jour les dossiers en physiothérapie, rédige les rapports demandés et complète les statistiques requises.
- Maintient et conserve à jour les inventaires des équipements concernant le service de physiothérapie, incluant les toiles de leviers.
- Identifie le matériel et l'équipement nécessaires au maintien de l'autonomie.
- Maintient les communications et collabore avec les différents services à l'interne ainsi qu'à l'externe, selon les besoins des résidents en réadaptation physique.
- Réfère, s'il y a lieu, le résident à d'autres intervenants.
- Élabore les objectifs annuels de son service.
- Élabore le rapport annuel d'activités de son service.
- Définit annuellement les objectifs de service.
- Favorise la participation de la famille dans les activités de maintien de l'autonomie.
- Effectue toute autre fonction connexe à la demande de son supérieur immédiat.

GESTION DES RISQUES

- S'assure que l'équipement est fonctionnel et sécuritaire.
- Fournit au personnel l'information et la formation liées à la santé et sécurité au travail (PDSB).
- Agit comme personne-ressource dans le cadre de projets spéciaux ayant un lien avec la physiothérapie tels que la prévention, la formation, la sensibilisation, le choix d'équipements, etc.
- Assiste à des formations connexes à sa profession dans l'établissement ou à l'extérieur après entente avec son supérieur.
- Rédige et dispense aux familles, aux bénévoles et aux intervenants, des formations en lien avec son expertise, en accord avec les besoins de l'établissement.
- Connaît et applique le « Plan des mesures d'urgence » de l'établissement.

PRÊT À CHOISIR UNE CARRIÈRE QUI FAIT DU BIEN ?